

CERREQ

BRIEF

BULLETIN DE RECHERCHE | OCTOBRE 1988 | SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les diplômés de l'enseignement supérieur ayant quitté l'université en 1984 ont accédé rapidement à un premier emploi : neuf étudiants sur dix ont trouvé leur premier emploi en moins d'un an.

Dès le premier emploi, 59 % des diplômés ont un statut stable (contrat à durée non limitée, fonctionnaire, ...) et 22 % trouvent en moins de deux ans un emploi stable après passage par une situation précaire (contrat à durée limitée, auxiliaire ou vacataire, ...).

Ces résultats sont issus de l'enquête 1987 du CERREQ. Elle confirme les tendances observées entre 1976 et 1983.

La structure des emplois occupés par les jeunes diplômés évolue très lentement, sans augmentation significative des déclassements. Cette stabilité résulte de plusieurs conditions favorables aux diplômés de l'enseignement supérieur : développement de nouvelles filières de formation et modification de l'offre de formation qui s'accompagne de changements structurels importants dans la demande de formation d'une part ; maintien, sur la période, du recrutement des jeunes ingénieurs, cadres et enseignants d'autre part.

Ce constat optimiste ne doit pas cacher l'existence de réelles difficultés d'insertion professionnelle pour un petit nombre de diplômés : 6,7 % des diplômés sont restés au chômage pendant plus d'un an (entre juin 1984 et mars 1987). Mais cette proportion varie de 0 à 15 % selon les spécialités de formation et les diplômes.

UN ACCÈS RAPIDE À L'EMPLOI

L'accès à l'emploi est plus rapide à l'issue des écoles ou instituts qu'après l'université.

L'accès à l'emploi est plus rapide à l'issue d'un BTS que d'un DUT. En moins de six mois, deux-tiers des titulaires d'un DUT et trois-quarts de ceux titulaires d'un BTS sont

en emploi. Cet écart se réduit rapidement puisqu'en moins d'un an, 90 % environ des diplômés ont pris leur premier emploi : 94 % après un BTS tertiaire, 91 % après un BTS secondaire, 90 % après un DUT tertiaire et 89 % après un DUT secondaire. Mais les écarts peuvent être beaucoup plus marqués entre les spécialités de formation où les durées longues de recherche d'emploi présentent des différences significatives. C'est après une école d'ingénieurs que la prise d'emploi s'effectue le plus rapidement : 80 % des titulaires d'un diplôme d'ingénieur sont

LE CHANGEMENT DANS VINGT ENTREPRISES

A PARAÎTRE ...

Flexible, performante, innovante, compétitive ; nombreux sont les qualificatifs pour désigner ce que doit ou devrait être l'entreprise aujourd'hui. Il est vrai que l'entreprise change : en quel sens ? De quelle façon ? Ces changements semblent multiples. Ils concernent aussi bien les formes de salaires que les qualifications, la gestion de l'emploi que les relations de sous-traitance, le rôle du syndicat que celui du management. Y a-t-il convergence de ces évolutions ? Un ou des modèles d'entreprise émergent-ils ? Il paraît donc utile d'observer l'entreprise non seulement sous des angles particuliers - les salaires, l'organisation du travail, la gestion de l'emploi... - mais aussi plus globalement en tenant compte des dynamiques économiques et commerciales qui la traversent. Il faut alors rechercher les logiques qui président à la mise en place de nouvelles formes d'organisation et de gestion de la main-d'oeuvre et des qualifications.

C'est ainsi que le CEREQ a développé dans les années récentes un programme d'observation de l'emploi et du travail dans les entreprises (POETE). Ce programme, réalisé en collaboration avec les équipes universitaires associées au CEREQ, a bénéficié, pour son lancement, du soutien du PIRTEM du CNRS, du Programme mobilisateur technologie emploi travail du ministère de la Recherche et de la direction de la recherche du ministère de l'Education nationale. Il consiste en l'observation, par enquêtes directes approfondies et répétées, d'un petit panel d'entreprises. Les enquêtes donnent lieu à la réalisation d'un dossier (non publié) ordonnant l'ensemble des matériaux (entretiens, statistiques, documents...) et à l'élaboration de monographies. Dans le cas d'entreprises à établissements multiples, la monographie resitue l'établissement retenu comme lieu d'observation dans l'ensemble de l'entreprise.

La publication des monographies, dans la Collection des études, s'étalera sur l'ensemble du dernier trimestre 1988. Une première livraison concerne les entreprises enquêtées une seule fois pour l'instant, en 1986 pour la plupart. Le second volet présentera des entreprises observées à deux reprises, à deux ans et demi d'intervalle en moyenne (1984-1985 et 1987-1988).

Les monographies réalisées suivent un plan identique :

- la première partie vise à caractériser l'entreprise en rappelant rapidement les données essentielles sur son marché et ses produits, sa situation et sa trajectoire économiques ;
- la seconde porte sur la configuration productive, c'est-à-dire sur les moyens engagés par l'entreprise pour réaliser sa production et l'organisation de ces moyens qu'il s'agisse de technologie et d'équipement, de la main-d'oeuvre ;
- la troisième traite des ajustements auxquels est confrontée l'entreprise. Il est rendu compte des principaux changements que l'entreprise est amenée à engager ;
- enfin, la conclusion, de façon plus libre, se risque à un diagnostic sur l'évolution future de l'entreprise.

Cette ensemble de monographies constitue un matériel riche pouvant être utilisé de façons diverses et suscitant la réflexion, en particulier sur les conditions et les modalités selon lesquelles se transforment les entreprises.

Il faut enfin souligner que ce programme n'aurait pu avoir lieu sans la collaboration active des entreprises qui ont bien voulu se livrer à un questionnement particulièrement lourd et donner leur accord à la publication des monographies. Qu'elles soient chaleureusement remerciées.

cite de gestion. D'abord dans le sens de savoir «gérer une situation», c'est-à-dire faire face à des situations variées, différentes, qui demandent chaque fois un comportement distinct. Cette exigence est particulièrement nette là où se développe la polyvalence de fonctionnalité : tantôt fabricant, dépanneur, contrôleur ou membre d'un cercle de qualité, l'ouvrier-technicien doit non seulement élargir son spectre de connaissances, mais intégrer des normes de travail distinctes et dialoguer avec des personnes différentes. Le savoir de gestion se développe de manière plus nette encore lorsque l'atelier, en tant que régulateur des flux de production, déploie ses relations dans une double direction : la direction de la clientèle et des fournisseurs, la direction des services techniques connexes, «centres de ressource». C'est alors une vérita-

ble activité de gestion, centrée sur le suivi d'indicateurs et des calculs d'écart vis-à-vis des standards à respecter, qu'il s'agit. Certes cela reste très majoritairement des indicateurs physiques, non monétarisés. Mais rien n'interdit de penser à une pénétration du calcul économique, ultérieurement.

Savoir de procédé approfondi et élargi, savoir d'expertise, savoir de gestion : **c'est bien un nouveau profil d'ouvrier-technicien de production qui émerge.** Ces pistes de résultat - fortement résumées ici - devraient contribuer à mieux définir ce que l'on peut attendre de formations industrielles de niveau IV.

Philippe Zarifian

Cette recherche a été menée conjointement par cinq équipes de recherche : le BETA (Strasbourg), le CEREQ (Paris), le CLERSE (Lille), le GREE (Nancy) et l'IREP-Développement (Grenoble), sous la responsabilité générale du CEREQ. Elle a été réalisée en 1986 et 1987 et a porté, à titre principal, sur quatre branches : automobile, ameublement, chimie, sidérurgie. Le collectif de chercheurs était composé de Régine Bercot, Philippe Capdevielle, Frédéric Heran, Bernard Hillau, Hervé Lhotel, Philippe Mouy, Catherine Peyrard, Michel Sueur, Philippe Zarifian.

BIBLIOGRAPHIE

ABILLAMA F. et alii. *Permanence et réforme des systèmes de classifications*, Document de travail n° 31, CEREQ, octobre 1987.

BERCOT R. «Des entreprises sans techniciens ?», *Formation Emploi* n° 20, octobre-décembre 1987.

BERCOT R. *Classifications et gestions de la main-d'œuvre chez Peugeot automobile*, Document de travail n° 26, CEREQ, mars 1987.

de BONNAFOS G. «Les techniciens vus par la hiérarchie de l'entreprise», *Formation Emploi* n° 20, octobre-décembre 1987.

CARRIERE M. et ZARIFIAN Ph. *La réforme des classifications à la Régie Renault : une évolution profonde*, Document de travail n° 20, CEREQ, août 1986.

DESROZIERES A. «Éléments pour l'histoire des nomenclatures socio-professionnelles» in : *Pour une histoire de la statistique*, INSEE 1977.

GUILLON R. et PIGELET J.-L. *Cadres, techniciens et agents de maîtrise devant la qualification et l'emploi*, CRESSJ, 1974.

GUILLON R. «Les techniciens supérieurs de l'industrie», *Formation Emploi* n° 20, octobre-décembre 1987.

HILLAU B., KIRSCH E., PESKINE B., PEYRARD C. et ZARIFIAN Ph. *Dossier Formation et Emploi. Qualifications et formations dans les industries chimiques et de process*, CEREQ, janvier 1988.

LEGOUX Y. *Du compagnon au technicien*, Technique et vulgarisation 1972.

LHERBIER Ph. «Les techniciens catégories professionnelles ou socioprofessionnelles ?», *Information SIDA* n° 159, mai 1967.

NAVILLE P. (sous la direction de) *L'automatisme et le travail humain*, Éditions du CNRS, 1961.

NAVILLE P. *Vers l'automatisme social*, Éditions Gallimard, 1963.

PEYRARD C. «Formes de la division sociale du travail et formes de la connaissance industrielle», *Formation Emploi* n° 20, octobre-décembre 1987.

SIMONDON G. *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier Montaigne, 1958, réédition 1969.

en emploi en moins de six mois et 95 % en moins d'un an. Mais les écarts sont forts entre les disciplines puisque 84 % des diplômés en sciences exactes (mécanique, électricité, électronique, informatique, ...) sont en emploi en moins de six mois, contre 73 % des chimistes et 56 % des titulaires d'un diplôme d'agronomie, biologie, biochimie (et autres sciences de la nature et de la vie). Ces écarts se réduisent au bout d'un an, pour atteindre respectivement 96 %, 94 % et 86 %.

La rapidité d'accès à l'emploi caractérise également les diplômés des grandes écoles de commerce et des ESCAE : trois-quarts des diplômés sont en emploi en moins de six mois et 95 % en moins d'un an. Les autres écoles de commerce (reconnues par l'État) suivent de près avec 69 % de diplômés placés en moins de six mois et 92 % en moins d'un an.

Conformément aux résultats des précédentes enquêtes menées depuis près de dix ans, plus de 80 % des diplômés universitaires sont en emploi en moins d'un an.

L'accès à l'emploi des diplômés universitaires commence dès avant l'obtention du diplôme ou concours terminal. La proportion de jeunes en emploi avant le dernier diplôme ou concours varie de 13 % (deuxième cycle juridique) à 50 % (DEA ou DES littéraire). Malgré cette forte anticipation d'accès à l'emploi sur la fin des études, la proportion cumulée de jeunes en emploi n'atteint que 85 % en moins d'un an et 93 % en un an et demi.

DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX EMPLOIS STABLES

Plus que la durée d'accès à l'emploi, c'est la nature des premiers emplois occupés, en particulier leur statut (contrat à durée limitée ou non, etc.) qui est révélatrice des tensions qui prévalent à l'articulation entre filières de formation et marché du travail.

La proportion d'accès à un premier emploi stable (contrat à durée non limitée, fonctionnaire) croît fortement avec le niveau de diplôme et varie avec les spécialités de formation.

Au niveau Bac + 2 (DUT ou BTS), la moitié des jeunes diplômés occupent un premier emploi stable et près de 30 % l'obtiennent après passage par une situation précaire. À l'issue d'un deuxième ou troisième cycle universitaire, environ 60 % des diplômés occupent un premier emploi stable et 20 % l'obtiennent après passage par un emploi précaire. La faible proportion d'accès à un premier emploi stable dans les disciplines littéraires et certaines spécialités scientifiques provient du nombre d'étudiants qui prennent un premier emploi de maître-auxiliaire de la fonction publique avant même la fin des études ou l'obtention d'un concours (CAPES, ...).

Enfin l'accès direct au premier emploi stable est le plus fréquent à l'issue des écoles d'ingénieurs (sciences exactes et chimie) ou de commerce (grandes écoles et ESCAE).

UN CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE À L'ISSUE DE QUELQUES FILIÈRES DE FORMATION

Les difficultés que rencontrent les diplômés des sciences de la nature et de la vie (biochimie, biologie, agronomie) sont anciennes et communes à toutes les institutions de formation. La proportion de chômeurs de longue durée (plus d'un an de chômage entre juin 1984 et mars 1987) est de 5 % pour les diplômés d'écoles d'ingénieurs de ces spécialités, 10 % des titulaires d'un deuxième cycle, 10,6 % d'un DEA ou DESS, 8,6 % d'un BTS et 11,4 % d'un DUT. Alors que ces proportions sont inférieures à 2 % quels que soient les diplômes de sciences exactes (ingénieurs ou universitaires).

La proportion de chômeurs de longue durée est très élevée à l'issue de certaines spécialités littéraires ou de sciences humaines (13,7 % pour les DEA, DESS en particulier en psychologie) au terme d'une formation initiale. Mais il faut se souvenir que ces mêmes filières de formation sont fréquentées par un très grand nombre d'étudiants qui ne sont plus en formation initiale et occupent depuis fort longtemps un emploi (cf. encart sur la formation post-initiale à l'université).

Les formations juridiques et économiques qui, par ailleurs offrent un accès rapide aux emplois stables, laissent une proportion supérieure à la moyenne de jeunes diplômés en chômage de longue durée (environ 9 %). Il en est de même à l'issue de certaines formations de niveau III (DUT tertiaire en particulier). Les diplômés d'écoles d'ingénieurs ou de commerce sont les mieux protégés, ce qui n'exclut pas des différences importantes entre les écoles de commerce par exemple.

DES EMPLOIS EN FORTE RELATION AVEC LA FORMATION SUIVIE

L'évolution des structures d'emplois occupés à l'issue de chaque filière de formation universitaire s'effectue très lentement.

À l'issue des disciplines scientifiques, la proportion d'ingénieurs continue de croître sensiblement depuis dix ans et confirme les orientations de plus en plus nombreuses des jeunes vers des filières à finalité professionnelle.

Dans les disciplines scientifiques et littéraires, la proportion de maîtres auxiliaires est en baisse, celle de professeurs titulaires se maintient. En lettres, la proportion d'enseignants du primaire ou du premier cycle du second de-